



Fiche traitement médical

Nom de l'animal :

Vétérinaire prescripteur (+ coordonnées) :

Traitements à administrer :

Posologie / durée :

A NOTER

Une ordonnance en annexe de ce document est obligatoire pour tout soin vétérinaire.

La pension se décharge de toute responsabilité si le traitement administré n'est pas adapté à la problématique de l'animal et entraîne des complications. La Pension s'engage à suivre l'ordonnance prescrite par le vétérinaire.

Aucun supplément tarifaire n'est demandé par choix de la Pension.

Ce document vaut également pour tout complément et traitement naturel ou homéopathique.

Je soussigné(e).....
avoir pris connaissance des conditions et être en accord avec cela.

Signature